

## **DEVENIR LIBRAIRE**

### **EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Environnement de la librairie, formations, ratios et données économiques de base, contacts, aides... Ce document présente des premières pistes de réflexion et de travail pour tous ceux souhaitant reprendre ou créer une librairie dans la région.



## LE MÉTIER DE LIBRAIRE

### Sommaire :

#### Environnement professionnel

- La librairie aujourd'hui p°3
- Eléments juridiques et sociaux p°4
- Le monde de l'édition p°5
- La clientèle des librairies p°7

#### Informations pratiques

- Se former p°8
- Réaliser une étude de marché p°9
- Ratios et données économiques de base p°10
- Contacts professionnels p°11
- Les aides à la librairie p°12

#### L'association p°13

#### Libraires en Rhône-Alpes

Le métier de libraire est exigeant. Sa complexité, mais aussi son intérêt, résident dans sa dualité : à la fois commerçant et acteur culturel, le libraire jongle entre conseils de lectures et factures à payer ! Une spécificité qui mobilise nombre de qualités et savoirs différents : lire, accueillir, conseiller, transmettre, vendre, acheter, gérer, animer... telles sont les missions du libraire dans l'exercice de son métier au quotidien.

Economiquement très fragile, le secteur de la librairie a un avenir incertain compte tenu de l'évolution des pratiques culturelles liées aux bouleversements technologiques en cours. Qui peut dire aujourd'hui, quelles seront demain les pratiques de lecture et d'achat de livres ? Quelle place prendra le livre numérique ?

Malgré ce contexte, à priori peu encourageant, vous êtes nombreux, porteurs de projets, qui souhaitez vous lancer, soit dans la reprise soit dans la création d'une librairie. Il est donc important que vous appréhendez au mieux le métier dans sa complexité.

De l'étude de marché à l'ouverture de la librairie, le temps sera long et de nombreuses questions jalonneront ce parcours. Ce petit document de synthèse a pour vocation de vous donner des premières pistes de réflexions et de travail.

### Sources mentionnées dans ce document

- (1) *La situation économique et financière des librairies indépendantes (2005-2012)*, DGMIC/SLL - SLF, XERFI, Juin 2013
- (2) *Fiche professionnelle Librairie AFE (ex APCE)*, Mars 2014
- (3) *Les clients de la librairie indépendante. Mieux les connaître pour mieux les fidéliser*, SLF. ObSoCo, Juin 2013
- (4) *Panorama de la librairie française 2012*, Etude GFK, Mai 2012
- (5) *Situation économique de la librairie indépendante*, SLF / SNE / MCC, Mars 2007
- (6) *Le secteur du livre. Chiffres Clés 2015-2016*, DGMIC / SLL, Mars 2017
- (7) *Baromètre régional de l'économie du livre, ARALD, 2016*
- (8) *Le marché du livre en 2016*, Livres Hebdo, 3 Février 2017
- (9) *Rapport de branche du commerce de détail de livres*, SLF – Asympteo, Octobre 2015
- (10) *Les chiffres clés de l'édition 2016 - Données 2015*, SNE, Juillet 2017
- (11) *La situation économique et sociale des auteurs du livre*, MCC/DGMIC-SLL, Mars 2016
- (12) *7ème Baromètre sur les usages du livre numérique*, SOFIA, Mars 2017
- (13) *Baromètre de la librairie en régions (données 2014-2015)*, FILL, Juin 2017



## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL / La librairie aujourd'hui

### Le rôle de la librairie aujourd'hui

La densité du réseau de librairies indépendantes joue un rôle essentiel dans le maillage culturel du territoire, en permettant l'accès au plus grand nombre à la culture. Les librairies sont de plus en plus de véritables espaces de convivialité, lieux de vie où les livres sont mis en scène, où l'on vient chercher les conseils des libraires et faire des rencontres dans le cadre de débats, lectures, dédicaces, ateliers, etc...

La vitalité de ce réseau est l'un des éléments clef en faveur du maintien de la richesse éditoriale. Les libraires ont à cœur de faire découvrir et de soutenir les auteurs, de défendre une création exigeante, émanant parfois de petites maisons d'édition, et de faire vivre les livres dans la durée en défendant des fonds à rotation lente .



### Un secteur économique fragile

Après l'embellie de 2015, le marché du livre semble rester stable en 2016 **(8)**. La situation économique des librairies, livrées à une concurrence exacerbée sur fonds de crise économique, reste néanmoins très préoccupante, notamment pour les plus petites structures.

Nombre d'entre elles sont confrontées à des difficultés structurelles accentuées par une hausse chronique des charges, notamment des loyers en centre ville et des frais de transport. Avec un taux de résultat net moyen à 0,6 % (1,35% selon l'étude 2017 de la FILL **(13)**), leur rentabilité est la plus faible de tous les commerces de détail. A tel point que certains prédisent une érosion forte du tissu de librairies dans les prochaines années.

Pour plus de détails sur les performances financières des libraires se reporter à l'étude sur *La situation économique et financière des librairies indépendantes* **(1)**, qui analyse également l'évolution de leur situation économique sur la période 2005-2011. Voir aussi les ratios et données économiques de base de la librairie,

### Chiffres de la librairie en France

- On dénombre environ 25 000 points de vente du livre en France dont presque 10% sont des librairies, dans le sens de lieux où la vente de livres neufs s'exerce à titre principal. Le nombre de librairies est ainsi évalué à 2 290 environ **(9)**. C'est l'un des réseaux les plus denses du monde.
- La région Rhône-Alpes compte près de 200 librairies, soit près de 10 % des librairies en France **(7)**. La répartition sur le territoire est très inégale, les départements les moins bien dotés en librairies, en regard de leur population, étant l'Ardèche et l'Ain.
- La profession réalise un chiffre d'affaires de 1,64 milliard d'euros H.T **(2)**.
- Le livre représente 82,5 % de ce chiffre d'affaires **(9)**.
- Le secteur de la librairie représente environ 10 630 salariés en France **(9)**.
- Les librairies restent en 2012 le premier circuit de distribution du marché français du livre avec 38,8% des volumes vendus et 43,7% du chiffre d'affaires réalisé **(4)**.
- 70 % des librairies sont généralistes et plus d'un quart les librairies spécialisées le sont en bande dessinée. Vient ensuite les librairies religieuses et spécialisées jeunesse **(4)**.

## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL / Éléments juridiques et sociaux

### A savoir :

- **Code APE (NAF) :** Le libraire a un statut de commerçant et doit donc s'immatriculer au Registre du Commerce et des sociétés (RCS) . Le code APE du secteur de la Librairie est le **47 61Z**
- **La Convention collective :** Afin de prendre en compte les spécificités du secteur de la librairie et de les valoriser, une nouvelle Convention Collective propre au secteur a été signée le 24 mars 2011. *Convention Collective Nationale de la Librairie*, brochure 3252. Disponible aux Editions des journaux officiels ou à consulter sur : [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)
- **TVA :** Après de nombreuses discussions et tergiversations, le taux de TVA a finalement été maintenu à 5,5 % . Il s'applique sur les livres répondant à la définition fiscale du livre de la Direction Générale des Impôts (DGI) en tenant compte d'une ordonnance du 12 mai 2005 qui élargit cette définition aux guides, annuaires, répertoires, cartes géographiques, coloriages...
- **Délais de paiement :** Grâce à la mobilisation de l'interprofession, la filière du livre a été exemptée du plafonnement délais de paiement à 45 jours, rentré en vigueur en 2008 dans le cadre de la Loi de Modernisation de l'Economie (LME). Les parties négocient donc librement les délais de paiement, le plus souvent ils sont à 60 jours fin de mois.



### La loi Lang

Le prix du livre est fixé par la Loi Lang, Loi n° 81-766 du 10 août 1981, et ses différentes applications ou modifications. Cette loi instaure le **prix unique du livre** et stipule que c'est l'éditeur qui fixe le prix du livre. Le point de vente ne peut vendre le livre à un prix différent; toutefois une remise maximum de 5 % (effectuée directement à la caisse ou sous forme de carte de fidélité) est autorisée. D'autre part, la loi sur l'encadrement de la vente en ligne interdit le rabais de 5% sur les le prix des livres achetés et expédiés via internet, tout comme la gratuité des frais de port. Ces mesures partent du principe que le livre n'est pas un produit comme les autres et qu'il faut une égalité d'accès des citoyens au livre. En infléchissant les mécanismes du marché, la loi permet de maintenir un réseau dense de librairies sur le territoire et une production éditoriale riche et diversifiée.

Pour lire le texte de loi dans son intégralité, voir [www.legifrance.gouv.fr](http://www.legifrance.gouv.fr)

### La loi sur le droit de prêt

La loi du 18 Juin 2003 stipule que pour l'Etat, les collectivités locales, les établissements d'enseignement et de recherche, les syndicats représentatifs, les comités d'entreprises et les bibliothèques accueillant du public, le libraire peut pratiquer un rabais de 9 % maximum par rapport au prix fixé par l'éditeur. En contrepartie de ce plafonnement des rabais, les libraires financent pour une part le droit de prêt à raison de 6 % du prix public HT des livres vendus, l'autre part étant versée par l'état et son organisme collecteur, la SOFIA. Pour en savoir plus :

[www.la-sofia.org](http://www.la-sofia.org)

Les remises sont fixées librement par les libraires pour l'acquisition de livres scolaires par les associations (principalement les associations de parents d'élèves) pour leurs membres et pour l'Etat, les collectivités locales et les établissements d'enseignement et de recherche. Attention, la définition du livre scolaire est stricte.

Les ventes aux collectivités représentent 18% du CA des libraires (5). Pour plus d'informations sur les marchés publics voir l'étude : *L'accès des librairies au marchés d'achats de livres des bibliothèques*, DGMIC / SLL - FILL, Août 2010.

## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL / Le monde de l'édition

Entre le nombre de titres disponibles dans le fonds de l'édition française et le flot des nouvelles parutions, on constate une tendance à la surproduction éditoriale qui augmente d'année en année. De ce foisonnement de livres découle toute la difficulté du métier de libraire, dont une partie importante du travail va consister à faire des choix dans cette offre, gérer au mieux les flux et ses stocks, pour construire un assortiment de qualité en fonction du positionnement de sa librairie. Ci-dessous, de premiers repères pour s'y retrouver, de l'auteur à l'éditeur, puis du diffuseur au distributeur, pour proposer le "meilleur" assortiment au lecteur.

### Les auteurs

Parce qu'il crée le contenu des livres (romancier, poète, essayiste, illustrateur, traducteur...) l'auteur est le premier maillon de la chaîne du livre. Pour en savoir plus sur ce secteur aujourd'hui bousculé par le développement de l'économie numérique :

- L'étude sur *La situation économique et sociale des auteurs du livre*, MCC/DGMIC-SLL, Mars 2016
- **Société des Gens de Lettres (SGDL)** : De nombreuses ressources sur le site internet, notamment un répertoire des sites et blogs des auteurs : [www.sgd.org](http://www.sgd.org)
- Site des **Auteurs en Auvergne-Rhône-Alpes**, réalisé par l'Agence Rhône-Alpes du Livre et de la Documentation (ARALD) pour vous tenir au courant de l'actualité des auteurs de la région : [www.auteurs.arald.org](http://www.auteurs.arald.org)

### Les éditeurs

On dénombre environ 10 000 éditeurs en France mais la moitié de ces maisons ont moins de 10 titres au catalogue! Le paysage éditorial français d'aujourd'hui est, dans les faits, très concentré et marqué par la prédominance d'Hachette Livre. Les autres grands groupes d'édition sont Editis (rachat en 2015 de Volumen-Loglibris, filiale de diffusion et distribution du groupe La Martinière), Madrigall (Gallimard et Flammarion), Media Participation...

#### L'édition en quelques chiffres

- \* Nombre de titres disponibles en 2016 **(6)** : 756 360 références
- \* Production en titres en 2016 **(10)** : 103 534  
dont nouveautés : 47 197  
dont réimpressions : 56 337
- \* Tirage moyen des nouveautés **(10)** : 7 263 exemplaires
- \* Prix moyen du livre **(2)** : 11 €
- \* Poids des livres de poche **(6)** : 24 % des exemplaires vendus en 2015 et 13,9 % du CA de vente de livres des éditeurs

#### Les principaux secteurs éditoriaux

Part dans le CA des éditeurs en 2016 **(10)**

Littérature → 21,7 %	Documents et actualité → 4,4 %
Beaux livres et livres pratiques → 15,6 %	Dictionnaires et encyclopédies → 1,4 %
Enseignement scolaire → 14,9 %	Sciences et techniques, médecine, gestion → 2,8 %
Jeunesse → 13,5 %	Cartes géographiques et atlas → 0,9 %
Bande dessinée → 9,1 %	Religion et ésotérisme → 1,8 %
Sciences humaines et sociales → 13,9 %	

## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL / Le monde de l'édition

### Les diffuseurs / distributeurs

Le diffuseur est en charge de la commercialisation du livre, il présente et vend les nouveautés et les fonds des éditeurs aux différents points de vente du livre. Le directeur des ventes et ses équipes de représentants vont négocier les conditions commerciales (remises consenties, échéances de paiement, conditions de retours des livres...), informer les libraires et prendre les commandes pour les nouveautés et pour les fonds. Ils renvoient les informations vers l'éditeur et transfèrent aux distributeurs les informations sur les commandes des libraires. Les diffuseurs segmentent leurs clientèles en plusieurs niveaux – 1er et 2ème niveau – principalement en fonction du CA réalisé.

Le distributeur gère les flux : il est en charge de la gestion des stocks des éditeurs et du traitement physique des livres. Il entrepose les ouvrages des éditeurs, gère les titres et les quantités. Il traite les commandes des libraires, gère les comptes clients et les factures conformément aux négociations commerciales passées avec le diffuseur. Il reconnaît les retours et achemine les livres.

Diffuseurs et distributeurs font souvent parti du même groupe. Les principaux distributeurs sont : Hachette Distribution, Interforum et Loglibris (Volumen), Union Distribution (UD), Sodis, MDS, Dilisco, Les belles Lettres, Harmonia Mundi, Belin, De Borée, ETAI...

#### Pour en savoir plus :

- **Syndicat National de l'Édition (SNE)** : De nombreuses ressources sur le secteur de l'édition à voir sur le site internet. Le SNE organise le Salon du livre de Paris dont la dernière édition s'est déroulée du 24 au 27 mars 2017 : [www.sne.fr](http://www.sne.fr)
- **Electre** : Un outil bibliographique de référence : [www.electre.com](http://www.electre.com)
- **ORB** : La base de données bibliographiques des librairies Decitre : [contact@base-orb.fr](mailto:contact@base-orb.fr)
- **Livres Hebdo** : Magazine de référence sur l'édition française et le monde du livre : [www.livreshebdo.fr](http://www.livreshebdo.fr)
- **Éditeurs en Rhône-Alpes** : voir la base des éditeurs sur le site de l'Arald : [www.arald.org](http://www.arald.org)
- **Publiés par Livres Hebdo** et à commander depuis : [www.electrelaboutique.com](http://www.electrelaboutique.com)
  - L'annuaire des éditeurs et diffuseurs 2016/2017, notamment 1179 éditeurs avec leurs diffuseurs et leurs distributeurs en France .
  - Le planisphère 2017 de l'édition française

### Le protocole d'accord sur les usages commerciaux entre l'édition et la librairie

L'interprofession a négocié plusieurs protocoles d'usages commerciaux dont le dernier a été signé le 26 juin 2008, avec comme objectif de faciliter le travail quotidien des libraires et leurs relations avec les fournisseurs. Il offre notamment une meilleure définition des critères qualitatifs des remises, liée à une meilleure reconnaissance du métier de libraire.

Au-delà des négociations menées par chaque librairie, les questions ayant trait aux relations commerciales des libraires avec leurs fournisseurs sont traitées collectivement au sein de la Commission commerciale du *Syndicat de la Librairie Française (SLF)* à laquelle participe notamment l'association *Libraires en Rhône-Alpes*.



## ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL / La clientèle des librairies

### Les pratiques de lecture

On assiste depuis plusieurs décennies à une érosion progressive des pratiques de lecture, renforcée ces dernières années par l'essor de la culture numérique et d'internet. On peut relever deux caractéristiques majeures :

- ⇒ Une augmentation des faibles lecteurs (1 à 9 livres lus par an) à mettre en parallèle avec la baisse des moyens lecteurs (10 à 19 livres lus par an) et surtout des forts lecteurs (20 livres ou plus lus par an)
- ⇒ Un recul de la lecture chez les jeunes, phénomène de fonds qui va de pair avec un vieillissement du lectorat.

En savoir plus : *Olivier Donnat, Les pratiques culturelles des français à l'heure du numérique, Ed. La découverte / MCC, 2009.*

Etude CNL/IPSOS, *Les Jeunes et la lecture*, Juin 2016.

Etude CNL/IPSOS, *Les Français et la lecture*, Mars 2017.

### Les pratiques d'achat de livres (6)

53% des Français ont acheté au moins un livre en 2016 (hors livres scolaires et encyclopédies en fascicules)

52% ont acheté au moins un livre imprimé

51% ont acheté au moins un livre imprimé neuf dont :

25% en ont acheté de 1 à 4 livres

15% en ont acheté de 5 à 11 livres

12% en ont acheté 12 et plus livres

11,5% ont acheté au moins un livre imprimé d'occasion

4,1 % ont acheté au moins un livre numérique



**Chiffre à retenir :**

**panier moyen à 19 € en 2016 (8).**

Le pouvoir d'achat et la consommation des ménages souffrent depuis 2008 d'un contexte conjoncturel de crise, coupe des dépenses, arbitrages budgétaires...

### Les clients de la librairie indépendante. Mieux les connaître pour mieux les fidéliser

Etude réalisée pour le SLF par l'ObSoCo, Juin 2013 (3)

L'étude, très instructive, réalisée et présentée lors des *Rencontres nationales de la librairie à Bordeaux*, vise à mieux connaître la clientèle des librairies, ses comportements, ses attitudes et ses attentes. Elle révèle notamment **une faible fidélité comportementale des acheteurs en librairie** : " les acheteurs de livres en librairies indépendantes sont très éclectiques quant aux circuits de distribution empruntés (...). Ainsi avec un taux de pénétration de 67 %, les grandes surfaces spécialisées sont le deuxième circuit le plus fréquenté par les clients de la librairie indépendante". Concernant l'achat de livres en ligne, 42 % des clients de la librairie indépendante déclarent avoir acheté des livres neufs sur internet au cours des 12 derniers mois, dans des proportions variables. "Les librairies ne comptent qu'une très faible proportion de clients exclusifs (20%). La majorité de la clientèle (58%) y réalise moins de la moitié de ses achats. Pour les 29 % pour lesquels cette part est inférieure au quart, la librairie indépendante peut être vue comme un circuit d'appoint."

## INFORMATIONS PRATIQUES / Se former

Un "bon libraire" est avant tout un grand lecteur, qui se doit d'être cultivé, curieux, ouvert... il doit connaître les fonds éditoriaux et être à l'affût des nouveautés. D'un point de vue plus pratique, il faut aussi être un bon gestionnaire, posséder un vrai sens commerçant et des qualités relationnelles fortes, le tout assorti d'une bonne condition physique. Si vous n'avez pas encore toutes ces qualités (!), deux solutions non contradictoires s'offrent à vous : avoir une expérience en librairie et se former au métier de libraire.

Age moyen du créateur ou du repreneur : 41,5 ans



### Avoir une expérience en librairie

Beaucoup de libraires vous diront qu'avant de se lancer à son compte, il faut avoir une expérience en librairie, idéalement à travers un emploi salarié de quelques années. Le cas échéant, vous pouvez essayer de réaliser un stage (il vous faudra alors obligatoirement une convention de stage) mais sachez qu'il est difficile de trouver un stage en librairie en dehors des structures de formation.

Si vous avez peu d'expérience en librairie, le premier conseil est alors de se former au métier de libraire, dans la mesure du possible. Bien qu'aucun diplôme ne soit nécessaire pour exercer cette profession – on peut évidemment apprendre "sur le tas" – suivre une formation vous fera gagner un temps précieux.

### Quelques lectures utiles sur le métier de libraire :

- **Le métier de libraire**, Tome I et 2, Michel Ollendorf, Ed. Le cercle de la Librairie, 2008.
- **Etre libraire**, Frédérique Leblanc, Ed. Lieux dits, 2011.
- **Propos sur le métier de libraire. Conversations sur le commerce des livres**, Ed. Rue du geste, 2013.
- **Dans les ombres blanches**, Christian Thorel, Ed. Seuil, 2015.
- **Manifeste pour la librairie**, Denis Mollat, Ed. Autrement, 2016.

### Organismes de formation de libraires

Une formation spécifique pour les créateurs et repreneurs de libraires est proposée à l'Institut National de Formation de la Librairie (INFL) à Montreuil. Un programme complet traitant l'assortiment, la relation client, la gestion. Une formation de 2 semaines, entrecoupée d'un stage d'immersion de 2 semaines minimum dans le quotidien d'une librairie, et complétée par un accompagnement individualisé pour la finalisation de son projet de création ou reprise. Enfin, des journées de rencontres avec des professionnels sur des sujets ayant trait au métier de libraire, finissent de compléter cette formation :

[www.infl.fr](http://www.infl.fr)

Pour retrouver plus d'informations sur les autres formations professionnalisantes (CAP / Brevet Professionnel en alternance, Licence Pro et IUT) :

*Le Guide des formations aux métiers du livre. Ed. Cercle de la librairie.*

*Le site du Centre de formation de la CCI Lyon Métropole : [www.cciformationpro.fr](http://www.cciformationpro.fr)*



## INFORMATIONS PRATIQUES / Réaliser une étude de marché

Au-delà des envies bien légitimes de chacun, le projet de création ou de reprise de librairie doit être confronté à la réalité, et faire l'objet d'une étude de marché si l'on veut maximiser les chances qu'il soit pérenne dans le temps. Pour valider la pertinence de votre projet, il vous faudra ainsi analyser :

- **l'environnement** : contexte urbain, économique, démographique, socio-culturel...
- **la demande** : analyse de la clientèle potentielle et de ses besoins (zone de chalandise, segmentation de la clientèle, dépenses en livres...) et évolution de la demande
- **l'offre** à travers une étude précise de la concurrence

L'étude de marché vous aidera à identifier les points faibles et forts de votre projet, à affiner votre positionnement et votre offre... Cela vous permettra aussi concrètement de calculer le chiffre d'affaire potentiel prévisionnel de la librairie, et d'établir un compte de résultat et bilan prévisionnel à trois ans, pour déterminer les investissements nécessaires à la mise en œuvre de votre projet.

### Quelques coordonnées pour vous aider à réaliser votre étude de marché :

**Les Chambres de Commerce et d'industrie / CCI - en Auvergne-Rhône-Alpes** : Les CCI ont un rôle d'accompagnement des entreprises. Treize antennes couvrent le territoire pour une approche fine des territoires : Ain - Allier - Ardèche - Cantal - Drôme - Grenoble - Haute-Loire - Nord Isère - Puy-de-Dôme - Savoie - Haute-Savoie - Lyon Métropole St Etienne Roanne - Villefranche

De nombreuses informations et coordonnées sur [www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr](http://www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr)

### INSEE

Informations utiles concernant les populations et les zones de chalandise ( Outil d'aide au diagnostic d'implantation locale - ODIL) : [www.creation-entreprise.insee.fr](http://www.creation-entreprise.insee.fr) et la consommation des ménages avec les indices de disparités des dépenses de consommation (IDC) : [www.insee.fr](http://www.insee.fr)

### AFE / Agence France Entrepreneur (ex APCE)

Lieu ressource qui publie notamment des fiches professionnelles avec de nombreuses informations pour les futurs créateurs et repreneurs. Librairie code APE 47.61 Z, à commander sur : [www.afecreation.fr](http://www.afecreation.fr)

### Eléments financiers :

Comment évaluer le fonds d'une librairie et son stock ? Quel besoin en fonds de roulement (BFR) pour financer le cycle d'exploitation de ma librairie compte tenu des faibles rotations des ouvrages ? Comment établir un bilan prévisionnel sur trois ans ? Quelle rentabilité financière pour mon projet ?

Les questions financières sont déterminantes au démarrage d'un projet, mais pas toujours faciles à appréhender pour des futurs libraires au profil souvent plus littéraire que gestionnaire ! Beaucoup de librairies se montent avec des fonds propres insuffisants et les problèmes de trésorerie sont alors récurrents.

N'hésitez pas à vous faire aider sur ces questions qui vous rattraperont rapidement si vous ne les avez pas abordées de façon assez rigoureuse au moment du montage de votre projet.

# INFORMATIONS PRATIQUES / Ratios et données économiques

## Sources

Situation économique de la librairie indépendante, SLF / SNE / MCC, Mars 2007 (5)

NB : Les ratios sur les effectifs et les loyers sont cohérents avec les résultats plus récents de *La situation économique et financière des librairies indépendantes (2005-2012)*, DGMIC/SLL - SLF, XERFI, Juin 2013 (1)

Les données sur la gestion des stocks sont réactualisées avec les chiffres issus de l'article *Le marché du livre en 2016*, Livres Hebdo, 3 Février 2017 (8)

Il a été établi dans cette étude de référence, qui reste la plus aboutie bien qu'ancienne (5), 4 catégories de librairies selon leur CA livre :

Catégories	CA
Librairies <b>A</b>	→ 2 M€ et plus
Librairies <b>B</b>	→ 1 à 2 M€
Librairies <b>C</b>	→ de 300 K€ à 1 M€
Librairies <b>D</b>	→ moins de 300 K€



## EFFECTIFS

Premier poste de charges, exception faites des achats de marchandises.

Charges de personnel / CA total : 17,8 %

Effectifs moyens total

Catégorie	Personnes
A →	34,1
B →	9,9
C →	4,6
D →	2,1

Productivité de l'effectif (chiffre d'affaire par emploi total)

Catégorie	CA / emploi
A →	172 k€
B →	163 K€
C →	148 k€
D →	124 K€

## SURFACE

Principale charge de structure, les loyers augmentent de façon chronique, notamment au moment du renouvellement des baux.

Part du loyer / CA total (moyenne pondérée globale) : 3 %

Productivité de la surface

Catégorie	CA / m2 consacré à la vente
A →	6,7 k€
B →	6,5 K€
C →	5,5 K€
D →	4,4 K€

## ASSORTIMENT

Largeur de l'assortiment

Catégorie	Moyenne arithmétique du nombre de titres
A →	60 950
B →	26 604
C →	13 193
D →	7 673

Nombre de volumes par titres

Catégorie	Vol / titres
A →	1,72
B →	1,41
C →	1,37
D →	1,36

Nombre de volumes par m2 livre

Catégorie	Vol / m2
A →	147
B →	162
C →	175
D →	188

Poids du poche dans le CA

Librairies A & B →	11 %
Libraires C & D →	19 %

## GESTION DES STOCKS

Remises moyennes

Catégorie Tx de remise (incluant les surremises exceptionnelles)

A →	37,3 %	C →	35,6 %
B →	37,1 %	D →	34,8 %

Echéances moyennes

Délai de paiement moyen : 62 jours

Part de l'office dans l'approvisionnement

Catégorie % office PPHT / office + réassort PPHT

A →	30 %	C →	40,5 %
B →	36,8 %	D →	37,4 %

Taux de retour

Catégorie % de retours / achats

A →	16,6 %	C →	26,8 %
B →	23,8 %	D →	29,8 %

En 2016, le taux moyen des retours est de 24 % (8)

Rotations des stocks

Catégorie Tx de rotation moyen (tous produits)

A →	4,2	C →	3,1
B →	4	D →	2,4

En 2016, les stocks sont à 82 jours de vente. (8)

## INFORMATIONS PRATIQUES / contacts professionnels

### Informatique et numérique

#### - Echanges de données informatisées (EDI)

**Dilicom** : Organisation interprofessionnelle chargée de l'EDI dans le secteur du livre : commandes, avis d'expédition, factures... : [www.dilicom.net](http://www.dilicom.net)

**ALIRE** : Association des Librairies informatisées et utilisatrices de Réseaux électroniques : [www.alire.asso.fr](http://www.alire.asso.fr)

- **Logiciels de gestion en librairie.** La gestion des stocks en librairie demande l'aide d'un outil performant. Différents logiciels de gestion proposent des solutions aux libraires, dont les principaux sont **Titelive** : [www.titelive.com](http://www.titelive.com), **Ellipses** : [www.tmic.fr](http://www.tmic.fr), **Librisoft** : [www.2dcom.fr](http://www.2dcom.fr)

- Principaux prestataires proposant des solutions collectives pour la vente en ligne : **Place des libraires & Mediaweb** : [www.titelive.com](http://www.titelive.com), **leslibraires.fr** : [www.leslibraires.fr](http://www.leslibraires.fr), **lalibrairie.com** : [www.lalibrairie.com](http://www.lalibrairie.com)

- Pour la vente de Livres Numériques : **E-pagine** [www.epagine.fr](http://www.epagine.fr), **Numilog** : [www.numilog.com](http://www.numilog.com), **TEA** : [www.tea-ebook.com](http://www.tea-ebook.com)



#### Vente en ligne et livres numériques

- **la vente de livres sur internet représente 19,5 % des lieux d'achats du livre (y compris VPC/Clubs) (6)**

- **Vente des livres numériques des éditeurs : 6,5 % du CA de vente de livres (6)**

Retrouvez les données complètes dans le *Baromètre sur les usages du livre numérique (12)*

### Transports

- **CLIL / Commission de Liaison interprofessionnelle du livre** : La CLIL gère la question du transport vers la province : [www.clil.org](http://www.clil.org) A lire : *Vademecum du transport du livre au départ de Prisme*, Sept. 2013.

- **GIE Prisme** : La plate-forme de transport des livres vers les libraires de province : [www.webprisme.fr](http://www.webprisme.fr). Transporteurs agréés Prisme en Rhône-Alpes : Groupe Besson, Géodis Calberson, XP Heppner.

- **Dépôts régionaux d'éditeurs en Rhône-Alpes** : Interforum a une salle des ventes à proximité de Lyon. En revanche, la salle Livre Diffusion a fermé en 2013.



- **Coût du transport des marchandises (moyenne pondérée globale) : 1,5 % du CA (5)**

### Syndicat de la Librairie Française (SLF)

Avec près de 600 adhérents, le SLF est le Syndicat représentatif du secteur de la librairie. Il représente et défend la spécificité du métier de libraire auprès de tous les acteurs de la chaîne du livre, des partenaires sociaux et des pouvoirs publics.

Ses principaux champs d'actions sont : l'action sociale avec le pilotage de l'organisation de la profession sur le plan social / l'action commerciale : intervention dans le champ des relations commerciales en représentant les libraires dans les négociations avec les éditeurs et les diffuseurs et avec le développement de l'Observatoire de la librairie, un outil d'analyse des performances économiques des librairies / l'action numérique : le SLF a pour fonction de favoriser l'adaptation de la profession de libraire au développement de l'économie du numérique.

Le SLF organise également les Rencontres Nationales de la Librairie qui se tiennent tous les deux ans.

De nombreuses ressources sur le site internet : [www.syndicat-librairie.fr](http://www.syndicat-librairie.fr)

## INFORMATIONS PRATIQUES / Les aides à la librairie

Au-delà des dispositifs généraux d'aides aux entreprises (Accre / Nacre, France Active, OSEO...) il existe des dispositifs d'aides nationaux et régionaux spécifiques à la librairie, dont un certain nombre concernent directement les créations et reprises.

### Les aides du CNL (Centre National du Livre)

Établissement public du Ministère de la Culture et de la Communication, le CNL a pour mission de soutenir tous les acteurs de la chaîne du livre. Pour les créateurs et repreneurs de libraires, le CNL propose deux types d'aides : des prêts à taux zéro et des aides économiques pour la création du premier stock . Plus d'informations sur : [www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)

**Un label Librairie Indépendante de Référence (LIR) :** Ce label valorise et soutient les choix et le travail qualitatifs des libraires indépendants. 55 librairies en Rhône-Alpes en bénéficient. Ses principaux critères reposent sur une offre diversifiée de titres, la présence d'un personnel important affecté à la vente et la réalisation d'actions d'animations culturelles en librairie. Il offre notamment la possibilité de bénéficier d'une exonération de la contribution économique territoriale (CET) sous réserve d'une délibération en ce sens des collectivités territoriales. Attention, pour demander le label LIR, il faut un exercice clos en n-1. Plus d'informations sur : [www.centrenationaldulivre.fr](http://www.centrenationaldulivre.fr)

### En Auvergne-Rhône-Alpes

L'action de l'Etat, via la Drac Auvergne-Rhône-Alpes, et de la région Auvergne-Rhône-Alpes est concertée et structurée, comme en témoigne la politique d'aides aux librairies. Pour les créateurs et repreneurs, il existe une **aide à la création, reprise, agrandissement et rénovation des librairies indépendantes**, financée conjointement par la Drac et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Autres aides en Auvergne-Rhône-Alpes : un dispositif d'aide à l'informatisation des librairies, financé par la Drac ; un dispositif d'aides aux animations en librairie, financé par la région Rhône-Alpes. L'instruction des différents dossiers est assurée par l'ARALD.

#### Contacts en Auvergne Rhône-Alpes :




- **Drac Auvergne-Rhône-Alpes - Service Livre et Lecture :** Anne-Marie Boyer : [www.culture.gouv.fr/rhone-alpes](http://www.culture.gouv.fr/rhone-alpes)
- **Région Auvergne-Rhône-Alpes - Direction de la culture - Chargée de mission Livre :** Geneviève Villard : [www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)
- **ARALD / Agence Rhône-Alpes du Livre et de la Documentation - Chargée de l'économie du livre :** Narges Temimi : [www.arald.org](http://www.arald.org)

### Les autres aides nationales

- **ADELIC / Association pour le Développement de la librairie de création :** L'Adelic a pour vocation le soutien à la librairie indépendante de qualité. Elle aide à la création et à la reprise, majoritairement sous forme d'entrée dans le capital (à hauteur de 5 % minimum) et d'apports en compte courant faisant l'objet d'un accord de remboursement à taux zéro : [www.adelic.fr](http://www.adelic.fr)
- **IFCIC / Institut pour le Financement du Cinéma et des Industries culturelles :** Etablissement de crédit agréé par le Ministère de la Culture et le Ministère de l'Économie et des Finances qui accompagne le financement des librairies indépendantes grâce à deux dispositifs complémentaires : la garantie bancaire et le FALIB permettant l'avance de trésorerie : [www.ifcic.fr](http://www.ifcic.fr)
- **Bourse Jeune libraire de la Fondation Jean Luc Lagardère :** Des bourses pour les futurs libraires de moins de 35 ans : [www.fondation-jeanluclagardere.com](http://www.fondation-jeanluclagardere.com)

## L'association Libraires en Rhône-Alpes et les porteurs de projets

L'association accueille dans ses bureaux, sur rendez-vous, les porteurs de projets pour les prises et créations de librairie dans la Région. Un système de **tutorat** a également été mis en place pour que les nouveaux libraires soient accompagnés par un libraire expérimenté lors de leur première année d'exercice. Vous êtes invités à nous envoyer un avant-projet par mail. D'autres ressources utiles sur notre site internet :

-  **Rubrique Vos librairies** : carte, coordonnées et animations des librairies membres de l'association, ainsi que des « portraits » sous forme de témoignages de libraires créateurs, repreneurs, jeunes libraires ou libraires confirmés.
-  **Rubrique Annonces** : Régulièrement mise à jour, qui concerne aussi bien les librairies à céder, les offres d'emplois, les recherches d'apprentis etc..
-  **Présentation des différentes formations de libraire** proposées en Auvergne - Rhône-Alpes et en-dehors de la région.

### L'association Libraires en Rhône-Alpes regroupe aujourd'hui plus de 100 librairies indépendantes dans toute la région

**Un lieu d'échange privilégié pour les libraires** : réflexion sur les pratiques professionnelles, partage de données économiques, demande de conseils, petits déjeuners thématiques...

**Informations et formations** : L'association tient régulièrement les libraires informés de l'évolution des grands dossiers d'actualité de la librairie via son site intranet et accompagne ceux qui le souhaitent sur différentes thématiques. Elle organise régulièrement des formations dispensées par des formateurs de l'INFL se déplaçant en région.

**Des actions mutualisées** : Communication sur les animations réalisées dans les librairies membres à travers un calendrier d'animations classées par départements, accessible sur le site internet et diffusé par une newsletter bimensuelle. Des actions de communication sont également mutualisées comme la campagne de promotion de la librairie lancée en novembre 2013.

**Chez-mon-libraire.fr - un site régional de géolocalisation** : Simple et accessible, il permet aux libraires de renforcer leur présence sur internet, en proposant à tout à chacun de rechercher un livre et de savoir dans quelle librairie la plus proche le livre peut être réservé et/ou commandé. Un site qui permet de rappeler aux rhônalpins qu'ils ont toujours une librairie indépendante à proximité.

Plus d'informations sur notre site internet : [www.libraires-rhonealpes.fr](http://www.libraires-rhonealpes.fr)

#### Contacts :

Marion Baudoin / Samia Aoudia

24, rue Jean-Baptiste Say, 69001 Lyon

Tél : 04 78 30 75 87 / Mail : [libraires.rhonealpes@gmail.com](mailto:libraires.rhonealpes@gmail.com)



L'association Libraires en Rhône-Alpes est soutenue par la DRAC et la Région Auvergne-Rhône-Alpes